

les lignages de BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.b.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL

JUILLET - DECEMBRE 1981

20^e ANNEE

N^{os} 87 - 88

Secrétariat-Rédaction : rue Landrain 9 - 1970 Wezembeek-Oppem - Téléphone : 731 03 04

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Trésorerie : Avenue de l'Escrime 27 - 1150 Bruxelles - Téléphone : 771 43 51

C.C.P. : 000-0060517-86



Photo A.C.L.

Assiette en porcelaine de Chine

LABISTRATE - PROLI

(voir au verso)

NOTRE PAGE DE COUVERTURE

Assiette en porcelaine de Chine, de la famille " Rose ", commandée par Charles Proli, vers 1740, pour le mariage de sa sœur Anne-Martine. Les armoiries des Labistrate : *" de sinople à la tour d'argent donjonnée de trois pièces "* et celles des Proli ; *" En chef d'argent à l'aigle déployée de sable, en pointe d'argent à trois bandes de gueules, et sur le tout, une fasce de gueules "*, sont surmontées du heaume, de la couronne de chevalier au lion issant, entourées de lambrequins et supportées par deux lévriers. Le tout repose sur un décor rococo à la mode de l'époque. Ces armoiries reviennent deux fois chacune dans le décor de la bordure.

(Bruxelles, Musée d'Art et d'Histoire, Pavillon Chinois, n° 1173 - Photo A.C.L. 21766 L).



Une famille Anversoise du lignage de Coudenberg

Les LABISTRATE

Comme la plupart des familles devenues anversoises, celle de *Labistrate* (*Labistraete*) a des ramifications européennes. Originaire de Breda, un de ses membres séjourna à Valenciennes, d'autres se dispersèrent dans l'Empire d'Allemagne et probablement en Espagne selon les nécessités de leurs affaires. La branche, fixée à Anvers au début du XVII^e siècle, y continua le commerce tandis qu'elle contractait des alliances d'abord françaises puis anversoises, dont celle avec deux petites-filles de *Rubens* est la plus illustre. Parmi les descendants, cinq assumèrent la charge honorable mais onéreuse de grand-aumônier de la Ville, et deux furent échevins. Ils résidèrent en général à la "Lange Nieuwstraat", furent baptisés ou inhumés à la collégiale Saint-Jacques, mais les registres paroissiaux, en cas de décès surtout, sont assez incomplets et orthographient les patronymes d'une manière euphonique. En outre, la similitude des prénoms, en l'occurrence, les "Jean-Charles" prêtent à confusion. En ces derniers siècles d'Ancien Régime, la mortalité infantile décime encore les familles où les filles sont majoritaires, aussi les Labistrate s'éteignent-ils dans les mâles au début du XIX^e siècle, mais le patronyme se perpétue par une descendante.

LES PREMIERES GENERATIONS

I. Guillaume van der BIESTRATEN épousa à Breda, Marguerite van den DRIESSE par contrat du 21 décembre 1483 (1). Leur fils suit sous II.

II. Guillaume van der BIESTRATEN, dit *de Breda*, naquit dans cette ville; il épousa à Bruxelles, Catherine de DEKEN ou s'DEKENS, laquelle, veuve, testa à Bruxelles, en 1585. Les époux avaient eu cinq enfants :

(1) *Stad Arch. Antw., Gen. Fonds*, 212, n° 1.

- 1° Gilles qui suit sous III;
- 2° Anne × Martin de ROTA;
- 3° Guillaume, dont postérité peu connue;
- 4° Antoine, licencié en droit, avocat postulant au Conseil de Brabant;
- 5° Marguerite × Jean en SCRAPERE.

III. Gilles († avant 1608), commerçant à Valenciennes, y fut également échevin et s'y maria avec Hélène VIVIEN dont il eut aussi cinq enfants :

- 1° Antoine, est-ce celui qui est signalé à Hambourg en 1674, avec un Guillaume, peut-être son oncle ?;
- 2° Jean, dont on ignore la destinée;
- 3° Louis, marchand à Brême, † 18 décembre 1679;
- 4° Pierre, ° Valenciennes, épousa à Anvers en 1608, Marguerite de BRA. Inscrit comme "poorter" (bourgeois) à Middelburg, le 6 octobre 1612, il est associé à son frère cadet, Charles. Est-ce son fils "Pedro" qui est qualifié de "mercador", âgé de 33 ans en 1660 ? (2);
- 5° Charles, qui suit sous IV.

IV. Charles épousa à l'église Saint-Géry à Valenciennes, le 20 avril 1603, Françoise de le DISME. C'est le premier connu qui se fixa à Anvers, où avec sa femme, il testa, le 8 avril 1642, devant le notaire Toussaint Guyot (3). Le 27 juin 1614, il passa un contrat d'assurance avec son frère Pierre pour des marchandises à négocier dans la firme qu'ils avaient constituée. Le 29 juillet 1617, avec Mathieu de Lange, de Liège, ils chargent Claude Dherbais, à Nancy, de négocier avec S. Alt. de Lorraine et le général d'artillerie de Lutzelburg, une livraison de salpêtre. En 1633, Charles a envoyé à ses beaux-frères, Jacques et Robert de le Disme, à Valenciennes, de la soie et de la basane (peau de mouton tannée) à vendre (4). En 1643, il acheta une ferme à Merxem, et peu après il décéda à Anvers, le 25 mai 1644.

(2) S.A.A., *Geneal. F.*, PK 3290, n° 760. *Ann. Nobl. Belge*, 1862, p. 54 et suiv.

(3) SAA., *Not.*, n° 1892.

(4) SAA., *Geneal. F.*, PK 3290, n° 760.

Le 7 octobre 1651, sa veuve et ses enfants signèrent un contrat de commerce avec Luis *Martini* et François *Schilders* (5). Elle mourut à Anvers, le 12 septembre 1652.

De leurs huit enfants, six atteignirent l'âge adulte :

1° Hélène (1604-1647) épousa Jean CHAUVIN, fils de feu Paul et de Suzanne de Barole († 1679), marchand drapier à Cambrai puis à Anvers. Leur contrat fut également acté par le notaire Toussaint *Guyot*, le 7 septembre 1633 (6). Le ménage eut un fils et une fille, mais après la mort prématurée de sa femme, le veuf se remaria à Madeleine BATKIN; une de leurs filles épousera un neveu de sa première épouse.

2° Charles qui suit sous V.

3° Françoise-Claire-Marie (1614-1696), fille dévote (*geestelijke dochter*) n'était ni une religieuse ni une béguine, mais une personne pieuse vivant dans le monde selon une règlement assez strict, élaboré par des jésuites sous la direction desquels elle se plaçait. Il y en avait beaucoup dans les familles bourgeoises profondément chrétiennes de l'époque et qui y voyaient aussi l'avantage d'avoir une fille dans une situation alors estimée. Dans son testament du 20 juillet 1688, Françoise stipula de nombreux legs aux églises et chapelles de la ville, aux jésuites, aux pauvres, à ses domestiques, aux enfants de sa sœur Hélène, et le reste de ses biens à son frère Charles et à ses descendants (7). Elle mourut dans sa maison : " De twee Lelien, Ammanstraet, et fut inhumée dans le chœur de Saint-Jacques où se trouvait le caveau de famille.

4° Jean-Baptiste (1616-1674) épousa, le 20 février 1647, Mathilde GERREBRANTS van NIEROP († avant 1698), veuve de Françoise *Schilders*, dont elle avait eu un fils, Henri-François, mari de Sybille *Bosschaert*. Jean-Baptiste avait hérité de la ferme à Merxem qu'il transforma en une " maison de plaisance " (" *Speelhof*, *Huijs van Plaisantie*), appelée " Hof ter Linden ". Il n'eut pas de postérité.

(5) *Idem, Idem*. Les *Martini*, originaires de Lucques, y seraient réputés de vieille noblesse. L'un d'eux, Ascanio, s'établit à Anvers dans la seconde moitié du XVI^e siècle. GOETHALS, *Dict. Généal. et Hérald.*, III, 817.

(6) SAA., *Schepenregist.*, 616, 1.

(7) SAA., *Généal. Fonds*, 212, n° 4.

5° Sara-Maria ° 1619, épousa, le 13 novembre 1647 à Saint-Jacques, Balthasar COURTOIS (1602-1668), veuf de Suzanne Wouters. Les témoins étaient Jean Courtois, père du marié, et Charles de Labistrate, frère de la mariée (8). La famille Courtois, peut-être d'origine champenoise, se serait établie à Lierre au XV^e siècle, sous le nom de " Van Clappelaer ", et de là à Anvers où Jean, qualifié de " coopman " avait épousé Marie Taedts (Tasse, Tassis ?). Le fils Balthasar et de Marie, Charles-François × Marie-Catherine Bosschaert, acheta la seigneurie et le château de Bouchout en 1675; leur fille, Marie-Catherine, hérita de " l'Hof ter Linden " (9).

6° Catherine (1623, † avant 1659) passa son contrat de mariage avec Jean des PLANCHES, le 1^{er} juillet 1654, et l'assistance de " Hans " de Coninck, marchand et ancien aumônier, époux, en secondes noces, d'Hélène Chauvin, fille de Jean et d'Hélène de Labistrate, et de Jean Vecquemans (Vekemans), grand aumônier en 1637. Ils signent après les époux et les membres de la famille Labistrate; Charles et Jean-Baptiste, Balthasar Courtois et Jean Chauvin, frères et beaux-frères et Demoiselle de Labistrate (Françoise) (10). Catherine et son mari testèrent à Amsterdam, le 1^{er} octobre 1656.

V. Charles (1607-20 mai 1685), épousa à N.D. Sud, le 18 novembre 1640, Cornélie DONCKER (1614-1680), fille de Balthasar et de sa seconde femme, Elisabeth Greyns. Ces familles de marchands alliées aux Comperis, Vinck, de Bruyn van Aelst, Guyot, etc., donnèrent de nombreux magistrats et aumôniers à la Ville. Charles, grand-aumônier lui-même en 1649, obtint réhabilitation de noblesse, le 11 février 1682, au port des armes de ses ancêtres : " De sinople à la tour d'argent donjonnée de trois pièces ". Des neuf enfants de ce foyer, trois aînés moururent jeunes, d'autres furent :

4° Jean-Charles qui suit sous VI;

(8) SAA, P.R., 211.

(9) R. MORETUS PLANTIN de BOUCHOUT, *Demeures familiales*, p. 72 et 200.

(10) SAA, Not. C. *Doppegieter*, 1324.

5° François-Ignace (1^{er} juillet 1650 - 19 octobre 1736), épousa à N.D. Sud, le 13 août 1689, Marie-Catherine ROOSE (1667-1759), fille d'Albert, sgr de Secleyn et de Millegem-sous-Ranst, major de la garde bourgeoise d'Anvers, et de Christine *van Liere*, dite *de la Torre*. Grand-aumônier en 1690, François-Ignace eut également neuf enfants :

a) Françoise (1690-1772), fille dévote comme sa tante et marraine;

b) Marie-Christine (1692-1769) × Jean de SPENRAEY, dont le père fut président de la Chambre des Comptes puis membre du Grand Conseil de Malines, et lui-même échevin, premier trésorier et "binnen burgemeester" d'Anvers. Elle fut enterrée dans le caveau des *Labistrate*;

c) Marie-Anne (1698-1725) fut la femme de Charles-Joseph della FAILLE (1692-1760), échevin, "binnen" puis "buiten burgemeester" (11). Il se remaria à Claire Goos en 1728.

d) Isabelle-Victoire (1699-1721) passa son contrat de mariage, le 28 juin 1717, avec Henri GEELHAND (1694-1776), fils de Pierre et d'Alida *Both (Boot)*, habitant tous deux Amsterdam. Venu à Anvers au début du XVIII^e siècle, Henri obtint des lettres patentes de noblesse, le 16 novembre 1728, et acheta, l'année suivante, les seigneuries de Merxem et Dambrugge (12).

e) François-Ignace II (1700-1765), "Dijckgraaf" ou responsables des digues dans la région anversoise, resta célibataire. Résidant à la "Lombaertstraet", ses funérailles eurent lieu à Saint-Jacques en présence de tous les chanoines de la collégiale (13).

f) Thérèse-Caroline (1707-1751) × Emmanuel della FAILLE (1696-1745), frère cadet du précédent et greffier de la Trésorerie urbaine.

(11) Le "binnen burgemeester", choisi dans le collège échevinal, en était le président et avait essentiellement un rôle juridique et judiciaire; le "buiten" ou premier bourgmestre était chargé des affaires politiques et militaires.

(12) SAA, *Général. Fonds*, 212, n° 40 et 41.

(13) SAA, *P.K.*, 3290, n° 760.

6° Cornélie-Catherine (1654-1694) × Pierre de LENDICK, sgr de Steenberg, conseiller et maître de la Chambre des Comptes. Ils moururent la même année 1694 à Bruxelles.

DESCENDANCE LIGNAGERE et RUBENIENNE

VI. Jean-Charles (1^{er} décembre 1648 - 27 août 1722), épousa à Saint-Jacques, le 7 octobre 1674, Anne-Thérèse CHAUVIN (15 février 1650 - 9 novembre 1726), fille de Jean et de sa seconde femme, Madeleine Batkin. Grand-aumônier en 1674, il s'associa en affaires à son frère François-Ignace en 1694; il acheta les seigneuries de Laer et Neerwinde à Charles II d'Espagne, en tant que duc de Brabant; le 28 juillet 1698, il reçut le titre honorifique d' "eques auratus" (chevalier doré) avec augmentation d'armes : "Deux lévriers pour supports et une couronne au lieu de bourrelet" par lettres patentes du 10 septembre 1699 (14). Il fut admis au lignage de Coudenberg, le 13 juin 1701 (14bis). A Anvers, nommé échevin en avril 1718, il entra en fonction le 1^{er} mai suivant, et à sa sortie de charge, exerça celle de "weesmeester" (maître des orphelins) (15).

Sa veuve testa le 12 août 1723 (16). Elle demande à être inhumée à côté de son mari à Saint-Jacques; la célé-

(14) HERCKENRODE, Nobiliaire des Pays-Bas, I, 200.

(14bis) Selon le ms. de Roovere (B.R. 19459) p. 130-132, dont la teneur est reprise dans l'édition des *Registres du Lignage Coudenberg*, la filiation ayant justifié cette admission est la suivante. Nous reprenons la graphie des noms, telle qu'elle figure chez de Roovere :

I. Henricus Oemen x Elisabeth Uytten Emer.

II. a) Roelof Oemen, inscrit au Coudenberg en 1376, x Elisabeth de Goycke;

b) Margerita Oemen x Gillis van Percke.

III. Aleydis van Percke x Jan Wijckmans.

IV. Gillis Wijckmans x Catharina s'Joden.

V. Catharina Wijckmans x Gillis de Deken.

VI. Catharina de Deken x Willem van den Biestraete.

VII. Gillis van den Biestraete x Helena Vivien.

VIII. Carolus de la Biestraete x Françoise de le Disme.

IX. Carolus de la Biestraete x Cornelia de Doncker.

X. Jean-Charles de la Biestraete, admis en 1701, x Anna-Theresia Chauwin (N.d.I.R.)

(15) SAA., P.K., 1344, p. 113 où il est qualifié de "Riddere".

bration de mille messes pour son âme et celles de sa famille; après avoir laissé divers dons et aumônes, elle lègue à son petit-fils, Jean-Baptiste *de Labistrate*, la maison "Halve Maen" au coin du "Paddegracht" près de Saint-Jacques, un fief dans la seigneurie de Berchem, les seigneuries de Laer et Neerwinde, à charge de les transmettre à son arrière-petit-fils, Jean-Charles, qui recevra en outre la moitié du reste de l'héritage, l'autre moitié ira aux trois enfants de Jean-Baptiste-Charles, frère de Jean-Charles.

Le foyer *Labistrate-Chauvin* avait eu neuf enfants, dont deux seulement firent souche: Jean-Charles et Jean-Baptiste-Charles qui suivent sous VII et VII bis.

VII. Jean-Charles, bap. le 3 juillet 1675 (ss. Charles de Labistrate et Madeleine Batkin), licencié en droit, épousa à Saint-Georges, le 19 juillet 1705, Marie-Catherine du (de) MONT, dite de BRIALMONT, fille de Jacques († 1701), et de sa seconde femme, Jean-Catherine *Lunden* (1662-1696), elle-même fille de Jean-Baptiste (1636-1703) et d'Hélène-Françoise *Rubens* (1641-1710), l'aînée de Nicolas et de Constance *Helman* (17). Les témoins du mariage avaient été Charles *de Labistrate*, "eques auratus", sgr de Laer, etc., père du marié, et Jean-Baptiste *Lunden* (1663-1735), oncle de la mariée. Jean-Charles fut admis au Lignage de *Coudenberg* en 1704, peu après son père.

La branche de Jean-Charles s'éteignit dans ses fils:

1° Jean-Charles-François, bap. à Saint-Jacques, le 13 septembre 1707 (ss. Jean-Charles *de la Bistrate*, "eques", son grand'père, et Hélène-Françoise *Lunden-Rubens*, sa grand'mère). Il mourut enfant;

2° Jean-Baptiste, bap. à Saint-Jacques, le 6 juin 1709, (ss. Jean-Baptiste *Lunden* et Anne-Thérèse *Chauvin*, sa grand'mère).

(16) SAA, *Not. M. de Vetter*, 1081, p. 775.

(17) SAA, *P.R.*, 260. La famille *Lunden*, souvent apparentée aux *Labistrate*, était originaire du Hanovre d'où elle était venue à Anvers au XVI^e siècle, comme tant d'autres, pour y faire fortune. Anoblée dans deux de ses membres en 1679 et 1682, elle fait partie de la nombreuse descendance rubénienne et a donné plusieurs magistrats et aumôniers à Anvers.

Il resta célibataire et testa le 30 juillet 1742, quelques jours avant sa mort, le 5 août suivant (18). Il légua à son cousin, François-Ignace, "Dijckgraaf", son "Speelhof" meublé, deux fermes et des terres à Ruisbroek, sa chaise à porteur et deux chevaux; tout le reste à son autre cousin, Jean-Charles.

VIIbis. Jean-Baptiste-Charles, ° 24 juin 1684, baptisé le 29 juin (ss. Charles *Chauvin* remplacé par Jean *Chauvin*, et Anne-Marie *Chauvin*, veuve de Jean-François *Antheunis*) épousa à Saint-Georges, le 12 avril 1709, Hélène-Françoise du (de) MONT, dite de BRIALMONT (1688-1745), sœur cadette de Marie-Catherine. Les témoins en furent Jean-Charles *de Labistrate*, son père, "ex Ste Jacobi", et Jean-Baptiste *Lunden*, oncle de la mariée (19). Grand aumônier en 1714, il hérita des seigneuries de Laer et de Neerwinde et il fut admis au lignage de *Coudenberg* du chef de son père, le 13 juin 1790. Il eut quatre enfants :

1° Marie-Anne-Thérèse, bap. le 4 août 1710, morte enfant;

2° Marie-Caroline, bap. le 6 décembre 1711 (ss. Jean-Charles *de Labistrate*, "eques" et Marie-Thérèse *Boschaert*, femme de Jean-Baptiste *Lunden* et belle-fille d'Hélène-Françoise *Rubens*). Elle décéda célibataire;

3° Jean-Charles-François qui suit sous VIII;

4° Isabelle-Hélène, bap. le 31 juillet 1717 (ss. François-Ignace *de Labistrate* et Isabelle-Jacqueline *de Mont*, épouse de Balthasar *Moretus* et fille de Jacques et de sa première femmes, Anne *de Gryspere*) († 1684), Isabelle épousa, le 22 août 1736 à Saint-Jacques, Albert STIER (1701-1759), banquier d'origine hollandaise, qui eut une postérité nombreuse, mais éteinte dans les mâles à la troisième génération. Sa femme mourut longtemps après lui, en 1787.

VIII. Jean-Charles-François, sgr de Laer et Neerwinde, bap. le 25 janvier 1715 à Saint-Jacques (ss. Jean-Charles *de Labistrate*, "eques auratus" et Anne-Claire *du Mont*, fille aînée de Jacques et d'Anne *de Gryspere* et femme

(18) SAA, *Not. Vallée*, 3212.

(19) SAA, *P.R.*, n° 260.

d'Antoine Ullens) épousa, à N.D. Sud, le 7 octobre 1736, Anne-Martine PROLI, fille de Pietro († 1732), un des directeurs de la Cie d'Ostende, et d'Aldegonde-Jeanne Pauli († 1761). D'origine lombarde vénitienne, Pietro Proli est encore un étranger qui séjourna d'abord à Bruxelles, se maria à Anvers où il ouvrit une banque, continuée par sa veuve et son fils cadet, Charles (1723-1786), qui fit une faillite retentissante en 1785 (20).

L'union de Jean-Charles et d'Anne-Martine semble avoir été d'amour et non d'arrangement comme la plupart à l'époque. Un épithalame, composé en son honneur, montre la conquête de la jeune fille par le jeune homme, très épris (21). L'auteur anonyme du poème compare longuement les fiancés à Isaac et Rébecca, puis il décrit, en termes romantiques mais savoureux, la cour faite par le soupirant à sa bien-aimée :

« Jean-Charles vit Nanon, et du premier instant,
 « Il en fut si charmé, que sans ménagement,
 « Il ne laisse échapper une occasion permise, [ou les bords de l'Escaut ?]
 « De la voir, soit au cours (est-ce la place de Meir ou les fortifications
 « Et de montrer partout un œil languissant
 « qu'il peut être compté pour véritable amant.
 « Mais ce n'est pas le tout, il veut sortir de peine,
 « Cet état violent lui donne trop de gêne,
 « Il attaque la mère voulant entendre d'elle,
 « S'il pourra converser avec la Demoiselle ?
 « Il l'obtient, le voilà au comble des souhaits,
 « Mais il pense fort peu qu'il est bien loin du fait,
 « La fille jusque-là, plus dure qu'une roche,
 « Tremble, gémit, se trouble et fuit à son approche,
 « Et si une fois d'hasard, elle donne audience,
 « Ce n'est pas par Amour, c'est par obéissance,
 « Car un entêtement singulier à son âge,
 « La fait toujours roidir contre le mariage.
 « Il faut que Mère, Sœurs, parents, amis en foule,
 « Lui demandent sur quoi sa répugnance roule ?
 « Et comme les raisons n'ont aucun fondement,
 « Et que d'ailleurs Jean-Charles reste toujours constant,
 « Elle entre peu à peu en raison, et rumine,
 « Celles d'autrui plus fortes, après elle examine,
 « La conduite de Charles, et tout bien épluché,
 « Elle devient sensible, elle estime et elle aime.
 « Voilà le couple uni, et voici aussi les vœux
 « Que le devoir m'arrache, en finissant pour eux :
 « Jouissez, chers Epoux, de vos plaisirs permis,
 « Jusqu'à avoir une troupe d'arrière-petits-fils.
 « Que l'on trouve un modèle parfait dans votre hymen
 « à imiter par les autres, je le souhaite. Amen. »

(20) Voir à ce sujet G. GUYOT, *Un milieu européen au XVIII^e siècle*, ds. *Bull. Ass. Nobl.*, n° 138 et 139, 1979. Idem, *Un capitaliste, Charles Proli (1773-1785)* dans " *L'Intermédiaire des Généalogistes*", n° 209, 5/1980.

(21) SAA, *Généal. F.*, 212, n° 9.

L'importance de ce mariage ressort du fait qu'il fut célébré, d'une manière solennelle, en présence de l'évêque Charles d'*Espinosa*, par le pléban de la cathédrale, *Verheyen*, devant les témoins, Dom Nicolas, baron (?) de *Bolstein*, beau-frère de la mariée, et Dom Thomas *Rima* (22).

Cette union réalisa les souhaits du "rimeur" de l'épithalame, elle fut "un modèle parfait" et si les époux n'eurent pas "une troupe d'arrière-petits-fils", ils en eurent une d'enfants, douze, dont les parents eurent la douleur de perdre huit, victimes de l'épidémie de petite vérole qui sévit dans les Pays-Bas et au-delà de 1745 à 1747. Les registres paroissiaux sont remplis de décès non seulement d'enfants mais aussi d'adultes. On constate que chez les *Labistrate* une naissance remplaçait presque annuellement un décès de 1737 à 1752. Les quatre aînés furent baptisés à N.D. S., les suivants à Saint-Jacques (23) :

1° Hélène-Françoise, bap. le 4 septembre 1737 (ss. Nicolas *Bolstein* et Hélène-Françoise *du Mont*). L'enfant mourut le 15 février 1745;

2° Jean-Charles qui suit sous IX;

3° Balthasar-Pierre-Joseph, bap. le 12 avril 1740 (ss. Balthasar-Joseph *Proli*, frère d'Anne-Martine, et Isabelle-Hélène de *Labistrate*, femme d'Albert *Stier*). Il épousa, le 10 novembre 1766 à N.D. S., avec dispense de parenté au 4° degré, Anne-Françoise-Joséphine LUNDEN (18 mai 1742 - 24 mai 1819), en présence des témoins, Jean-Guillaume *Lunden*, frère de la mariée, et Jean-Charles de *Labistrate*. Elle était la fille de Jean-François-Michel (1697-1767) et d'Isabelle-Françoise de *Claessens* (1701-1767).

La fille unique de ce foyer, Marie-Jeanne (10 janvier 1769 - 11 janvier 1819), épousa à Saint-Georges, le 2 mai 1788, Antoine STIER (1750-1819), son cousin, dont elle

(22) SAA, P.R. n° 200. Charles d'*Espinosa*, 12° évêque d'Anvers (1728-1742), fils d'un général espagnol, capucin, missionnaire, évêque coadjuteur du cardinal d'Alsace et confesseur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, avait pour devise : "Combat les loups"; les protestants prédicateurs auprès des garnisons stipulées par le traité de la Barrière (1715). *Rima*, d'origine suisse, avait été secrétaire de la Cie d'Ostende avant d'être un des principaux agents de la banque "Pietro Proli".

(23) SAA, Par. R., n° 22-59 et 60.

était la seconde femme, mais n'en eut pas d'enfant, pas plus que la première et la troisième du même.

4° Marie-Anne-Martine, bap. le 29 juin 1741 (ss. Albert *Stier* et Catherine-Victoire *Bolstein-Proli*). Elle mourut enfant.

5° Jean-Charles-Joseph, bap. à Saint-Jacques, le 18 décembre 1742, (ss. Balthasar *Proli*, receveur général des Finances, remplaçant son frère, Charles *Proli*, amiral de l'Escaut, et Marie-Constance *Lunden*, fille de Jean-Baptiste et d'Hélène *Rubens*, et veuve d'Alexandre *Goubau*, sgr. de Melsen et Mespelaer, veuf de Marie-Constance *Rubens*). L'enfant mourut le 30 novembre 1746.

6° Anne-Martine-Ludmille, bap. le 5 mars 1744 (ss. François-Ignace II de *Labistrate* et Ludmille *Pauli*, béguine à Malines, sœur d'Aldegonde). Elle épousa, le 11 mars 1765, Henri-Joseph LUNDEN, bapt. le 7 juillet 1728, frère d'Anne-Françoise. Les époux eurent six enfants, parmi lesquels un chanoine à Saint-Jacques, deux décédés jeunes et deux qui firent souche. Anne et son mari moururent la même année 1799.

7° Pierre-Marie-François-Vincent, bap. le 18 août 1745 (ss. Francesca *Mozzoni de Frosconi*, sœur d'Anne-Martine, et Hélène-Marie *Lunden*, sœur de Marie-Constance). Il mourut le 20 octobre 1745, seulement désigné par les termes : " Kind van den Edelen Heer Joannes-Carolus de Labistrate " (24).

8° Catherine-Isabelle, bapt. le 24 octobre 1746 (ss. Francesco *Mozzoni*, remplacé par Jean-Baptiste *Stampa*, mari de Caroline *Proli*, et Catherine *Chauvin*, fille de Jean et de Madeleine *Batkin*). L'enfant mourut le 28 février 1747.

9. Aldegonde, bap. le 23 août 1748 (ss. Antoine-Jean *Ullens*, sgr. de Halle, grand-aumônier en 1733, et Aldegonde-Jeanne *Proli*). La petite fille mourut le 15 janvier 1755.

10° Marie-Marthe, bap. le 2 novembre 1749 (ss. Joseph *Meyers*, plusieurs fois échevin, époux en secondes noces de M. Th. *van de Werve*, s.p., et Marthe-Marie *Proli*, béguine à Malines). Elle resta célibataire et son décès, acté

(24) SAA, P.R., n° 299, Saint-Jacques, Overlyden.

par l'état-civil, le 15 novembre 1809, la qualifie de "rentière" et est signé par "Jean Werbrouck, maire" (25).

Son testament du 9 pluviôse an XIII (29 janvier 1805) reste dans la ligne de ceux d'Ancien Régime (25 bis). Habitant la paroisse Saint-Jacques, elle demande qu'on fasse dire 500 messes pour le repos de son âme et elle donne 16931 f.20 au curé Mathieu-François *van Camp* pour qu'il en dispose suivant ses volontés. Les meubles, hardes, effets, linge seront publiquement vendus dans "ma maison mortuaire et non ailleurs". A son domestique, elle lègue une rente viagère annuelle de 272 f. 11; à un autre domestique et à chacune de ses deux servantes, une pension viagère annuelle de 181 f. 40, payable par trimestre et d'avance "pourvu qu'ils soient à mon service au jour de mon décès. Au domestique et à la servante de feu mon père, une rente viagère annuelle de 90 f. 70. A Jeanne *Moons*, fille mineure, une pension annuelle de 90 f. 70 jusqu'à sa majorité de 25 ans, toutes payables d'avance et par trimestre".

Ces clauses prouvent combien la domesticité faisait partie de la famille jusqu'au décès du maître ou de la maîtresse de maison. Son sort était ainsi, sinon assuré, du moins garanti par l'affection reconnaissante, plus humaine qu'une "sécurité" étatique anonyme.

Marie-Marthe nomme pour exécuteurs testamentaires le curé *van Camp* et son neveu, Jean-Henri-Joseph *Lunden* (1768-1809), chanoine de Saint-Jacques, auxquels elle laisse 2116 f. 40 ou 1000 florins pour remplir cette tâche. Le reste de sa fortune sera partagée en trois parties : une à Jean-Charles *de Labistrate*, son frère, une à Balthasar *de Labistrate*, son autre frère, et une à ses quatre neveux

(25) Jean-Etienne *Werbrouck*, descendant d'un *Werbrouck* anobli sous Marie-Thérèse et frère du doyen de la cathédrale, fut nommé maire par Bonaparte en 1801 et le resta jusqu'en 1811, année où des calomnieux l'inculpèrent de frauder l'octroi et de favoriser la contrebande. Aussitôt l'empereur le révoqua. Son procès, intenté devant la Cour d'Assises de la Dyle, en 1813, aboutit à un acquittement que Napoléon ressentit comme un camouflet.

(25bis) RAA, Not. J.N. *Libens*, 885, n° 76.

Lunden : le chanoine; Charles-Henri (1770-1837), époux de Jeanne-Thérèse *Ullens*, sans descendants mâles; Jacques-Joseph-Henri (1777-1840), marié deux fois mais sans postérité; Auguste-Joseph (1781-1838) × Thérèse *Coget*, dont postérité.

Le 15 ventôse an XIII (5 mars 1805), par un codicille, elle lègue 1634 f. 92 ou 300 florins à l'église Saint-Jacques pour dire, à l'anniversaire de son décès, deux messes basses au grand autel entre 11 et 12 heures; à sa demoiselle de compagnie 1000 fl. et la possibilité de demeurer trois mois après sa mort, dans sa maison, rue Fossé-aux-Crapauds, " aux charges et frais de ma succession " (25^{ter}).

Par un second codicille du 26 Thermidor an XIII (14 août 1805), Marie-Marthe laisse encore à sa demoiselle de compagnie, sa vie durant, les revenus de " ma grande cense à Deurne, occupée par François De Ridder, cultivateur, sans devoir l'entretenir, ceci étant à charge de mes héritiers " et sans préjudice des 1000 florins donnés précédemment (25^{quater}). Heureuse demoiselle de compagnie !

11° François-Joseph-Philippe, bap. le 3 février 1751 (ss. François *Schilders* " *eques auratus* ", sgr. d'Hemixem de 1739 à 1749, échevin en 1763, et Aldegonde-Jeanne *Pauli*, veuve *Proli* remplaçant Marie-Jeanne *Cloots* (*Clotz*), femme de Balthasar *Proli*). L'enfant décéda le 10 janvier 1752.

12° Joseph-Corneille, bap. le 14 juin 1752 (ss. Jean-Joseph *Pelgrom*, grand-aumônier en 1746, époux de Jeanne *Proli*, et Cornélie *van der Linden*, femme de Charles *Proli*). Comme la plupart des autres, l'enfant mourut jeune.

Après ces hécatombes, Mme *Bolstein* écrit le 3 juillet 1756, à sa belle-sœur *Proli-Cloots* : " Mme de Labistrate, son mari et ses quatre enfants vont bien " (26). Ceux-là survivront heureusement ! La même dame *Bolstein* nomme dans son testament du 8 janvier 1754, sa sœur Anne-Martine comme exécutrice testamentaire pour " la prudence, la discrétion et le jugement sûr qui me sont connus " (27). Jean-Charles avait été, à l'exemple de ses

(25^{ter}) *Idem, Idem*, 885, n° 88.

(25^{quater}) *RAA, Not. J.N. Eibens*, 885, n° 160.

(26) *A.G.R., Ms, divers*, n° 1572.

(27) *SAA, Généal. F.*, 212, n° 106.

ancêtres, grand-aumônier en 1745 et, pendant la minorité (1740-1747) de son beau-frère, Charles *Proli*, exercé la charge, alors honorifique, d'Amiral de l'Escaut ou des "Eaux douces". C'est peut-être, à cette occasion, qu'il avait connu puis acheté, le 23 janvier 1751, l'"Hof Herbeke", situé le long du fleuve à Hemixem. Jolie maison de plaisance en style classique, entourée de jardins français, elle était due à Jacques *Jordaens*, cousin germain et homonyme du peintre. Elle se trouvait alors dans un paysage idyllique, saccagé, au début du XX^e siècle, par une zone industrielle (28).

IX. Jean-Charles, bap. N.D. S. le 22 février 1739 (ss. Jean-François *Lunden*, grand-aumônier en 1719, échevin et "binnen burgemeester" entre 1717 et 1742, et Aldegonde-Jeanne *Pauli*, veuve *Proli*), célébra ses fiançailles à Saint-Jacques, le 24 avril 1784, avec Catherine-Marie-Thérèse *Guyot*, bap. le 14 mai 1747, fille de Jean-Alexandre (1682-1754), échevin entre 1724 et 1754, et de Catherine-Paschase *van Laer* (1708-1799). Le mariage fut célébré à N.D.S., le 11 mai 1784, en présence des témoins, Jean-Charles *de Labistrate*, sgr. de Laer et Neerwinde, père du marié, et Jean-Baptiste *Guyot*, grand-aumônier en 1775, frère de la mariée. La douairière *Guyot* signe l'acte d'une main tremblante : "De Weduwe J.A. Guyot, geboren van Laer", face aux signatures des mariés et des témoins (29).

Comme son arrière-grand-père et son beau-père, Jean-Charles mena une carrière féconde au service de la Ville. Nommé échevin, le 22 avril 1765, il entra en fonction au renouvellement de l'année politique, le 1^{er} mai 1766, 15^e de la liste, il resta en charge de 1772 à 1782 et de 1786 à 1789, comme 11^e, 7^e et 4^e échevin (30). En 1789, il donna sa

(28) R. MORETUS PLANTIN de BOUCHOUT, *Demeures familiales*, p. 231 et suiv.

(29) SAA, P.R., n° 201. La famille *Guyot*, originaire d'Hermalle/Argenteau, établie à Anvers depuis 1565, s'y adonna d'abord au commerce des métaux non précieux. Elle eut parmi ses membres deux notaires, un conseiller du Mont-de-Piété qui fut amobli en 1688, un écoutète du quartier de Santhoven et un échevin.

(30) SAA, Priv. Kamer, 1344, p. 187 à 238.

démission en même temps que Jean-Baptiste *della Faille de Waerloos* (1735-1820) et Jacques-Joseph *de Borrekens* (1741-1817), mais elle lui fut partiellement refusée, selon la lettre suivante, écrite par le secrétaire de la Ville sur ordre de l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas : " ... Prenant égard à la santé chancelante de l'échevin De Labistrate, nous voulons bien le dispenser pendant tout le temps que durera son incommodité, de la fréquentation des affaires ordinaires, ainsi que de toute commission particulière " (7 juillet 1788) (31). En même temps que leurs tâches politiques, administratives et judiciaires, les échevins exerçaient la tutelle des institutions caritatives urbaines, ainsi, en 1772, Jean-Charles est " mambour ", par tirage au sort, de l'hôpital Sainte-Elisabeth, un des plus anciens, avec l'avocat Corneille *Kannekens* († 1773), et de même en 1788, avec l'avocat Henri-Jacques *Le Grelle* (1753-1826), d'une famille qui sera anoblie en 1794.

Le 27 février 1789, Joseph II autorisa les époux *Labistrate-Guyot* à faire leur testament et à disposer de leurs fiefs et biens propres en Brabant, Limbourg et Pays d'Outre-Meuse, ainsi que des rentes y afférentes (32).

Pendant l'occupation française en 1794, les *Labistrate* sont différemment taxés dans l'impôt des nobles. Leur père, veuf, resté à la " Lange Nieuwstraet ", pour 18.000 lv., ses enfants *Stier-Labistrate* au " Kipdorp " pour 33.000 lv.; *de Labistrate-Guyot*, au " Rosier ", 22.000; et *Delabistrate-Lunden*, " Hobokenstraet ", 8.500 seulement (33). A cette époque, ils avaient émigré dans l'Empire d'Allemagne avec la plupart des familles nobles d'Anvers. A Schwerin, se trouvaient " Monsieur de Labistrate père avec Mlle sa fille (Marie-Marthe); " M. et Mme de Labistrate- Guyot " ainsi que " M. et Mme Lunden et famille "; à Altona dans le Holstein, " M. et Mme de Labistrate avec leur fille et leur

(31) *Idem*, 1344, p. 245.

(32) SAA, *Général. Fonds*, 212, n° 14.

(33) J.F. et J.B. VAN STRAELEN, *De Chronijcke van Antwerpen*, t. IV, 291.

gendre Stier, M. et Mme Joseph Guyot-Stier et les Cogels " (34). C'est d'Altona que Balthasar de Labistrate écrivit à Anvers pour demander de veiller sur leurs propriétés, tant urbaines que campagnardes, qu'ils retrouvèrent intacts à leur retour (35).

Après la mort de leur père en décembre 1803, ses héritiers vendirent des immeubles. " L'Hof Herbeke ", en octobre 1804, à Henri Moretus-Wellens, une ferme et des terres labourables, en 1805 à Paul-François Moretus, cousin du précédent; la maison de la " Longue rue Neuve " avec sortie sur la " rue des Claires " à des négociants; et en août 1805, " l'Hof ter Ziebeke " à Ruisbroek, une petite ferme et un bois sous Puurs à Nicolas Diercxsens et à sa femme, Anne de Broëta (36).

Lors de sa dernière visite à Anvers en 1811, avec l'impératrice Marie-Louise, Napoléon I^{er} s'occupa autant d'affaires que de mondanités pour se rallier la population et l'élite sociale. Dans la soirée du 1^{er} octobre, le comte de Cornelissen, jeune maire de la Ville, donna un grand bal en l'honneur des souverains dans l'ancien hôtel Proli, place Verte. Les dames rivalisèrent d'élégance dans leurs toilettes " d'une fraîcheur irréprochable et constellées de bijoux ". Parmi elles, on distinguait Mesdames Stier-van Havre, Osy-Bosschaert, della Faille, de Caters-van Asten, Geelhand-de Neuf, La Bistrate-Guyot, etc. (37).

Le foyer Labistrate-Guyot eut deux filles :

1^o Joséphine-Catherine, bap. le 6 avril 1785, décédée le 10 mars 1822, qui épousa, le 3 juillet 1810, Joseph-Pierre GEELHAND (1785-1877), fils d'Henri (1760-1819), dernier sgr. de Merxem et Dambrugge, et de Catherine Peeters d'Aertselaer (1761-1793), sœur de Françoise Guyot. Grand aumônier en 1812, Joseph-Pierre obtint reconnaissance de noblesse, le 12 janvier 1823, et figura sur la première liste officielle des nobles. Bibliophile et amateur d'art, il se

(34) *Idem, Idem*, t. IV, p. 223. Anvers, 1930.

(35) SAA, *Geneal. Fonds*, n^o 90.

(36) RAA, *Not. J.N. Libens*, 885, n^o 31, 37 et 39.

(37) A. FISCHER, *Napoléon et Anvers, 1800-1811*, Anvers, 1933, p. 275.

constitua une belle collection qui fut vendue, en 1878, par ses héritiers (38).

La jeune femme, Joséphine-Catherine, avait eu huit enfants et mourut prématurément à 37 ans. Préférée de sa tante *Stier-Guyot*, elle en hérita la moitié de la fortune, l'autre allant aux huit enfants de Jean-Baptiste *Guyot*, frère de la testatrice (39).

2° Julia-Anna, ° 2 juin 1786, décéda célibataire le 27 août 1807.

Les parents *Labistrate-Guyot*, morts tous deux à quelques semaines de distance, en 1820, furent enterrés à Saint-Willibrord (Borgerhout) sous une pierre tombale, dont l'inscription témoigne de leur vie chrétienne et charitable (40).

Le patronyme "de Labistrate", éteint dans les mâles, fut repris par Alfred *Geelhand* (1837-1891), petit-fils de Joseph-Pierre et auteur de la première branche, avec l'orthographe "de la Bistracte", autorisée par l'A.R. du 14 juin 1888. Les deux autres branches *Geelhand* ont ajouté à leur patronyme le nom de "Merxem", de leur ancienne seigneurie (41).

CONCLUSION

Aux XVI^e et XVII^e siècles, des marchands, venus d'horizons divers, s'établirent à Anvers comme agents ou administrateurs de sociétés, et fortune faite, accédèrent à la noblesse que le gouvernement leur octroyait généreusement, d'ailleurs par intérêt financier. Suivant un phénomène sociologique caractéristique de l'Ancien Régime, une fois fixées à Anvers, ces familles s'allièrent entre elles par des mariages arrangés et parfois consanguins, cause d'affaiblissement de la race. Ce fut un peu le cas pour les

(38) *Catalogue de la Galerie renommée de feu M. P.J. Geelhand de la Bistracte, dont la vente se fera en l'hôtel du défunt, Longue rue ae l'Hôpital 10, à Anvers, le 27 août 1878.*

(39) SAA, Not. J.F. Van Dael, 1369, n° 50.

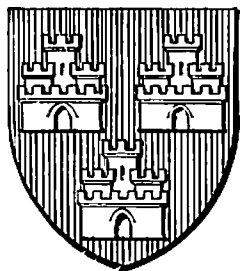
(40) *Inscription fun. d'Anvers*, t. III, p. 205. Texte reproduit dans G. GUYOT, *Le patronyme Guyot et la famille Guyot d'Anvers*, dans *L'Intermédiaire des Généalogistes*, n° 206, 2/1980, p. 125.

(41) Jugement du Tribunal de 1^{re} Instance d'Anvers, 18 octobre 1951.

Labistrate par des unions avec des *du Mont* et des *Lunden*, déjà apparentés. Les hommes se mariaient tard, la trentaine largement passée, ayant leur situation assurée, tandis que les femmes étaient souvent plus jeunes, en vue des maternités. Remariés pour la continuité familiale, célibataires, "filles dévotes", chanoines et religieux, par vocation ou par raison, sont également caractéristiques de la société de l'époque.

Tous ceux qui le pouvaient, après leurs études de droit à Louvain, mettaient leur honneur à servir la Ville comme magistrats et grands-aumôniers, charges non lucratives mais onéreuses, qui donnaient en compensation autorité et prestige à leurs détenteurs. Au contraire de leurs ancêtres voyageurs du XVI^e siècle, leur existence se déroulait dans un cadre restreint, au sein d'une société strictement hiérarchisée, vivifiée par la foi en Dieu, animée par l'esprit de famille et ouverte aux autres par la charité chrétienne.

Gladys Guyot.



Nos activités

Le 11 juin 1981 :

ASSEMBLEE GENERALE ET DINER ANNUEL DES LIGNAGES

L'homme propose et Dieu dispose, dit le proverbe.

La salle Maximilienne de l'Hôtel de Ville dans laquelle nous tenons traditionnellement notre assemblée générale, étant impraticable au jour retenu, le conseil de la ville de Bruxelles nous proposa les salons de la Maison Patricienne.

Quiconque s'intéresse à la vie de plusieurs associations culturelles, sait que les assemblées générales attirent rarement la grande foule. Tout paraissait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais, à mesure que la date approchait, les acceptations s'accumulaient. Les salons de la Maison Patricienne s'avéraient trop petits.

Heureusement, la direction de l'hôtel Amigo résolut le problème dans la vaste et belle salle des Ambassadeurs que nous avions d'ailleurs réservée pour notre dîner.

Cette année l'assemblée générale fut agrémentée par une conférence de notre administrateur Monsieur José Anne de Molina sur le sujet "*Au temps du marquis de Prié, les lettres de Marie t'Kint à son mari Roger Gaucheret*". Nous reproduirons dans un prochain numéro le texte de cette conférence.

Le dîner fut, comme d'habitude, animé et joyeux mais nombre d'entre nous se réjouirent du choix de l'hôtel Amigo. Pendant de nombreuses années nous avons fréquenté les petits restaurants bon marché, pensant que le plaisir de nous rencontrer nous permettait de négliger les contingences. Le succès de cette année nous a démontré que les Lignages ne dédaignent pas le prestige du cadre ni la qualité de la table.

Le 2 juillet 1981 :

L'OMMEGANG DE BRUXELLES

Notre association assure la représentation totale du groupe du magistrat dans le cortège de l'Ommegang.

Ce spectacle est sans conteste l'un des plus prestigieux d'Europe et nous ne pouvons que le recommander à ceux d'entre nous qui ne l'ont pas encore vu.

Son succès est tel qu'il convient de réserver dès l'annonce de la mise en vente des places.



En préparation :

Le 9 janvier 1982 :

RECITAL DE HARPE

Pour la première fois, et ceci en faveur des Lignages de Bruxelles, l'hôtel Belle Vue (aile droite du Palais Royal), offre ses salons pour une activité privée.

Aussi en avons-nous profité pour y présenter le récital de harpe d'une jeune lignagère. Par circulaire, nous vous en avons informé plus en détail.

Ce récital constitue une première pour notre Association. En effet, à côté de nos activités traditionnelles, conférences, visites de musée ou rallye commémorant les fastes de notre passé, nous tentons d'organiser des activités destinées à mettre en valeur le "présent" des Lignages. Soyons fiers de ce que nous sommes.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions. Déjà l'un de nos membres nous a proposé d'organiser pour le printemps prochain une rencontre ou un rallye de tennis. D'autres nous ont demandé une promenade en forêt "pour les enfants des Lignages", etc. De plus en plus une volonté s'affirme de se connaître davantage.

Extraits du rapport du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale des Associés
réunis en l'Hôtel Amigo
le 11 juin 1981

Admission de membres

Durant l'année écoulée, le conseil d'administration s'est valablement prononcé sur les requêtes d'admission comme membre effectif, après que la Commission des Preuves eut dûment vérifié l'appartenance à l'un des sept Lignages :

Sweerts

- le comte Raoul *de Meeûs d'Argenteuil* du chef de Cornelis *van Ophem*, cité en 1406.
- Madame Martens, née *Giuliana Malengreau*, du chef de Jean *van der Bruggen*, siégeant en 1480.

Serroelofs

- le chevalier Baudouin *de Theux de Meylandt et Montjardin*, du chef de Vincent Albert Joseph *de Fraye* admis le 13 juin 1755.

Steenweeghs

- Monsieur Christian *Mertens* du chef de Simon *Goyvaerts*, au lignage en 1781.

Coudenberg

- Madame Alain *Prior*, née Martine *Rousseau* du chef d'Arnulf Goduald Bertolf *van Nuffel* admis le 13 juin 1751.

Serhuyghs

- Monsieur Edmond *Nerinckx* du chef des Pipenpoy de Lennick.
- Mademoiselle Chantal et Messieurs Jean-Pierre, Marc et Vincent *Pickard*, du chef de Pierre-François *Wouters*, frère de Louis admis en 1765.
- Madame Benoît *Godin*, née Lucine *Halflants*, du chef de Jean Aerts d'Opdorp inscrit en 1755.
- Mademoiselle Anne et Messieurs Patrick, Géry et Baudouin, fille et fils de Monsieur Frédéric *van der Kelen*

ainsi que Mesdemoiselles Isabelle, Manuela et Edith, filles de Monsieur Marc *van der Kelen*, ont introduit simultanément pour chacun et chacune d'entre eux trois filiations différentes dans ce lignage du chef des Pipenpoy de Lennick. Les mêmes ont également introduit des filiations dans d'autres lignages que nous citerons ci-après. Une telle marque d'intérêt nous rassure quant à l'avenir de notre Association.

Admissions complémentaires

Le Conseil d'Administration a également reconnu que les membres effectifs suivants ont complémentairement établi leur ascendance dans d'autres lignages :

- Monsieur Marc *Weber* : dans le *Sweerts* du chef de Jean van der Bruggen, siégeant en 1480, et dans le *Roodenbeke* du chef de Henri van Cattenbroek, échevin en 1509.
- Madame Roger *Franquet* née Denise *van Tilt* : dans le *Sweerts* du chef de Marie *Sweerts*, sœur de Philippe de Weert.
- Madame *Martens* née Giuliana *Malengreau* : dans le *Roodenbeke* du chef de Henri van Cattenbroeck, échevin en 1509.
- Monsieur Marc *Lints* : dans le *Roodenbeke* du chef du précédent.
- Mesdemoiselles Anne, Isabelle, Manuela et Edith ainsi que Messieurs Patrick, Géry et Baudouin *van der Kelen* : dans le *Roodenbeke*, du chef de Jean Mennen, époux de Catherine Elmt, échevin en 1302; dans le *Sleeus* du chef de Cornelis van Diedeghem au lignage en 1469.



Activités

A partir du mois de mai 1980, le Conseil d'Administration a été admis à siéger à l'Hôtel de Ville de Bruxelles en la salle nouvellement aménagée, dite salle des Lignages. D'autre part, les membres de l'Association ont été conviés aux activités suivantes :

Le 25 mars 1980

Cocktail-signature dans les salons du Palais du Gouvernement du Brabant à l'occasion de la sortie de Presse du grand livre " Cette Nuit-là, l'Ommegang... ".

Le 28 mars 1980

Soirée de gala de la Société Royale de l'Ommegang. Cette activité annuelle est désormais classique et appréciée de nos membres.

Le 31 mai 1980

Promenade guidée et goûter champêtre dans le domaine du château de Burbure de Wesembeek. La promenade débuta par une visite guidée de la vénérable église Saint-Pierre-aux-Liens, face au domaine. La pluie nous interdit de déguster notre goûter champêtre sous le grand chêne pourpre, aussi le chevalier Philippe de Burbure de Wesembeek nous sauva *in extremis* et nous invita à improviser ce goûter dans la véranda du château. Notre Président, comte t'Kint de Roodenbeke, au nom de l'Association, offrit à notre hôte la médaille de son lignage, par coïncidence le Roodenbeke.

Le 12 juin 1980

L'Assemblée Générale put se tenir à l'Hôtel de Ville en la salle Maximilienne qui s'avéra finalement trop exiguë. Le dîner traditionnel qui eut lieu au " Savarin ", fut comme d'habitude joyeux et animé.

Les 2 et 3 juillet 1980

Figuration du Groupe du Magistrat dans le cortège de l'Ommegang.

Le 29 octobre 1980

Visite guidée, au Palais des Beaux-Arts, de l'exposition : "*Bruegel, une dynastie de peintres*". Cette activité suscita un tel engouement qu'il nous fallut refuser près de deux cents inscriptions.

Bulletin

Pour l'année 1980, les numéros 81 à 84 ont paru en 2 fascicules. Nous y avons décrit plus longuement les activités ci-dessus et avons publié diverses filiations de membres, ce qui est toujours utile pour les chercheurs.

Comme articles de fond nous relevons :

- un article de Mr José Anne de Molina sur *les propriétés lignagères à Brussegem*;
- un article de Mr Henry Charles van Parys sur l'organisation financière de la ville aux XIV^e et XV^e siècles;
- un article de Mr Paul Leynen intitulé : *Philippe le Hardi arbitre une guerre privée entre les Pipenpoy et les Massemen*.

Nominations statutaires

A la date de la présente assemblée générale arrivent à expiration les mandats d'administrateurs de : vicomte Louis de Ghellinck-Vaernewyck, baron t'Kint de Roodenbeke, MM. Henry-Charles van Parys et François Schoonjans.

Le Conseil d'administration propose leur renouvellement.

*
**

Après quelques demandes d'explications, le rapport fut approuvé à l'unanimité des membres présents, de même que le renouvellement des mandats d'administrateur.



COTISATIONS

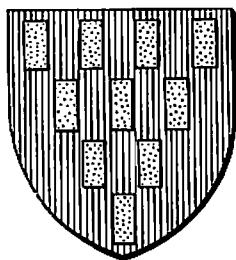
- Annuelle : 500 fr.
- A vie : 6.000 fr.

FILIATIONS LIGNAGERES

Un légitime souci d'assurer la conservation, pour eux-mêmes et pour les leurs, de la filiation qui a justifié leur admission dans l'*Association des Descendants des Lignages* de Bruxelles, peut en faire souhaiter à nos Membres la publication.

D'autre part, la mise à la disposition du public de ces filiations facilitera à d'autres personnes la découverte d'ascendances communes leur permettant de se prévaloir elles aussi de la qualité lignagère et d'en obtenir la consécration.

Les filiations publiées reproduiront fidèlement les données du mémoire justificatif, tel qu'il a été vérifié et admis par la Commission des preuves et le Conseil d'administration, à l'exclusion de toute donnée étrangère, ainsi que de toute qualification ou titulature sujette à caution.



Dans le bulletin 85-86 couvrant la période janvier-juin 1981, nous avons publié les filiations rattachant à cinq lignages de Bruxelles Madame Luc *Dugardyn*, née Françoise PETRE.

Depuis, Madame Dugardyn a pu établir son ascendance dans un 6^e lignage. Nous la reproduisons ci-après.

Dans ce même numéro, pp. 238, une erreur d'impression, situait à Ostende le mariage de notre consœur lignagère. en réalité, celui-ci eut lieu à Saint-André-lez-Bruges. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous pardonner cette inattention.

FILIATION N° 62

SERROELOFS

- I. Jean MENNEN, échevin du Lignage en 1362 et 1373
× Catherine van ELMPT al. MEERSMAN.
- II. Gilles MENNENS, chevalier cité en 1373 × Marie
Uter CROMMENCAMMEN.
- III. Jean MENNENS, échevin du Roodenbeke en 1404,
9, 20 et 28 † vers 1437 × Catherine MEERTE.
- IV. Jean de BUTTERE dit HAECKMAN × Catherine
MENNEN.
- V. Guillaume PIPENPOY, cité en 1464, † 1509, ×
Catherine HAECKMAN.
- VI. Jean PIPENPOY, seigneur de Bossuyt, † 1532 ×
Gertrude BOSCH.
- VII. Jean PIPENPOY † 1553, × Cornelia van OVER-
STRAETEN.
- VIII. Peter Smet, al. de SMETH ° 1530, † 1601 × 2°
Christyne PIPENPOY.
- IX. Andries de SMETH, ° vers 1575, † 1635 × Mar-
tyntje van den EYNDE.
- X. Joos PEPERSACK × Marie de SMETH.
- XI. Joos PEPERSACK × 2° Petronille van CUTSEM.
- XII. Philippe PEPERSACK † 1731 × Catherine van
den BORRE.
- XIII. Willem NERINCKX ° 1692, † 1704 × 1721 Josinna
PEPERSACK.
- XIV. Jean-Baptiste NERINCKX, ° 1738 × Marie-Josè-
phe TASSIGNON.
- XV. Benoît NERINCKX, † 1863 × Pétronille
STERCKX, 1795-1875.
- XVI. Mélanie NERINCKX, ° 1834, † 1916, × Edouard
PETRE, ° 1928, † 1894.
- XVII. Auguste PETRE, ° 1861, † 1914, × Mathilde DE-
VOS, ° 1863, † 1922.
- XVIII. Joseph PETRE, ° 1893, † 1974, × Berthe STAE-
SENS, ° 1897.
- XIX. Françoise PETRE, ° 1932, × Luc DUGARDYN,
° 1929.